

- **39,63 % des droits exercés en faveur du paiement du solde du dividende en actions au titre de l'exercice 2018**
- **204 348 actions nouvelles émises à compter du 29 mai 2019, portant jouissance immédiate**
- **5 140 395,15 € : montant total du solde du dividende en numéraire qui sera versé le 29 mai 2019**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, réunie le 6 mai 2019, a approuvé le versement d'un dividende de 0,67 € par action au titre de l'exercice 2018, en hausse de 12 % par rapport à 2017, et incluant l'acompte sur dividende au titre de l'exercice 2018 d'un montant de 0,30 € par action mis en paiement le 28 septembre 2018. La même assemblée a également approuvé le renouvellement de l'option pour le **paiement en actions nouvelles avec une décote de 10 %, du solde du dividende d'un montant de 0,37 € par action**. Les modalités de cette option de paiement du solde du dividende en actions ont été détaillées dans le communiqué du 6 mai 2019.

Après application de la décote de 10 % décidée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, **le prix de l'action nouvelle remise en paiement du solde du dividende a été fixé à 16,51 €**, soit un montant égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 6 mai 2019, diminué du montant net du solde du dividende restant à distribuer par action et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur. La période d'exercice de l'option, ouverte le 14 mai 2019, s'est clôturée le 23 mai 2019.

204 348 actions ordinaires nouvelles Chargeurs ont été créées, représentant 0,87 % du capital et 0,84 % du total brut des droits de vote sur la base du capital et des droits de vote au 30 avril 2019. Leur règlement-livraison et leur admission sur le marché Euronext Paris seront effectifs à compter du 29 mai 2019. Ces actions nouvelles **porteront jouissance immédiate et seront assimilées dès leur émission** aux actions ordinaires composant le capital social de Chargeurs.

A l'issue de cette opération, le capital social de Chargeurs à la date du 29 mai 2019 sera porté à 3 800 976,48 € divisé en 23 756 103 actions ordinaires de 0,16 € de nominal chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Le total du solde du dividende pour lequel le paiement se fera en numéraire s'élève à 5 140 395,15 € et sera mis en paiement le 29 mai 2019.

Calendrier relatif au versement du solde du dividende au titre de l'exercice 2018 :

- Date de livraison des actions et de mise en paiement du solde du dividende en numéraire 29 mai 2019
- Assimilation des actions émises dans le cadre du paiement du solde du dividende 29 mai 2019

Calendrier financier

Jeu 12 septembre 2019 (avant bourse)

Résultats semestriels 2019

Jeu 14 novembre 2019 (après bourse)

Information financière 3^{ème} trimestre 2019

À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS, groupe industriel et de services d'implantation mondiale, occupe une position de leader sur les segments de la protection temporaire de surfaces, de l'entoilage, des substrats techniques et de la laine peignée.

CHARGEURS emploie plus de 2 000 collaborateurs dans 45 pays, sur les 5 continents, au service d'une base de clientèle diversifiée dans plus de 90 pays.

Le chiffre d'affaires 2018 s'est élevé à 573,3 millions d'euros, dont plus de 90 % réalisé hors de France.

CONTACT

Communication Financière Groupe ● +33 1 47 04 13 40 ● comfin@chargeurs.com ● www.chargeurs.com